

Formation

# 800 jeunes Wallons formés à l'export d'ici 2009

► Dans le cadre du plan Marshall, la Région wallonne lance le programme Explort.

La formation des jeunes au commerce extérieur fait partie des priorités du plan Marshall, censé "booster" l'économie wallonne. Dans ce cadre, le gouvernement wallon va consacrer 2,4 millions d'euros à Explort. Ce programme, qui sera mis en place par l'Awex (Agence wallonne à l'exportation) et le Forem, a un objectif ambitieux : former 800 jeunes au commerce extérieur à l'horizon 2009.

*"On ne part pas de rien", explique Philippe Suinen, l'administrateur général de l'Awex. "L'Awex forme actuellement, chaque année, 150 jeunes en collaboration avec le Forem via 6 programmes. A présent, on a décidé de tout regrouper dans un seul programme, Explort, et de doubler chaque année le nombre de jeunes formés au commerce extérieur."*

L'intérêt d'Explort, poursuit le numéro un de l'Awex, est d'être modulable en fonction du bagage initial de chaque jeune. Ce pro-

gramme, qui s'adresse aux étudiants et aux diplômés à la recherche d'un emploi, alterne 3 modes d'acquisition des compétences : la formation, les stages en entreprise et à l'étranger et le coaching. Tout au long du processus, un coach aide, en effet, le jeune à définir le parcours dont il a besoin : formation, immersion linguistique et type de stage à réaliser. La formation aux métiers du commerce extérieur dure entre 2 semaines et 3 mois, tout comme les stages en entreprise et à l'étranger.

## Formations gratuites

Comment participer ? Les candidats sont sélectionnés sur la base d'un dossier de candidature, d'un test linguistique et d'un entretien de motivation. Les cours sont donnés à la Cité internationale de Liège et à Charleroi. Aucun droit d'inscription n'est demandé. Pour les séjours à l'étranger, le stagiaire dispose d'une bourse, financée à 25 pc par l'entreprise pour laquelle le jeune part en mission. Le programme débute le 28 août.

S.Vdd.

► Informations : [www.explort.be](http://www.explort.be)